

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire, par an, en avance, 12 francs. Abonnement à l'Album mensuel, par an, en avance, 12 francs. Aux deux publications réunies, par an, en avance, 24 francs. Tout inscripteur s'abonnant et payant l'année entière, reçoit gratuitement un volume de la Revue.

FRUX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, première insertion, 25 cent. Dix lignes et au-dessous, première insertion, 35 cent. Au-dessus par ligne, 45 cent. Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Afranchir les lettres.)

feuilleton de la Revue Canadienne.

LE PETIT BOSSU.

Esquisse de murs sous le Consulat.

CHAPITRE TROISIÈME.

UN NOTAIRE ET SON CLERC.

(Suite).

M. Moulinaud, le notaire du général, est un homme de quarante-cinq ans ; grand, maigre, ou plutôt sec, teint jaune et bilieux, figure longue, osseuse, bouche mince et rentrée, nez long et crochu comme le bec d'un émochet, de petits yeux fauves, et des cheveux blond-carotte, pignés bien à plat sur la tête. Tel est le notaire Moulinaud, qui salue presque toujours ses clients en leur parlant, dont les manières sont d'une politesse fatigante, et la voix d'un miel-leux qui doit nécessairement cacher une âme fausse et hypocrite. Les voix mielleuses annoncent presque toujours cela.

Cependant M. Moulinaud a la réputation d'un parfait honnête homme, et même d'un homme bienfaisant ; il fait l'aumône quand on le regarde, il est prodigue de conseils et d'avis.

Le notaire Moulinaud demeure dans un fort triste appartement de la rue des Bonshommes. Son étude est située au second, sur le fond d'une cour ; c'est une pièce noire, enfumée, et chauffée en hiver par un poêle qui, en fumant continuellement, a fini par donner une couleur de bistre à tout l'appartement.

Là, devant un bureau surchargé de cartons, de dossiers, de papiers et de paperasses, se tient, de six à huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir, un petit bossu qui n'a guère plus de trente six ans, et dont la figure spirituelle et souvient gaie contraste avec le reste de l'étude.

Ce bossu qui se nomme Hercule Taquinot, est le premier, le second, et, si vous voulez, le troisième clerc de M. Moulinaud, qui n'en a pas d'autres que lui ; car on ne peut pas nommer clerc un petit garçon d'une douzaine d'années, qui est aussi la, mais presque uniquement pour faire les courses, et que Taquinot appelle avec justice le *sauteris*.

Le petit bossu aime à se moquer, à critiquer, suivant l'ordinaire chez ses pareils ; sa voix est haute, criarde, mordante, tandis que son petit air satirique a sans cesse l'air de vouloir pénétrer votre pensée. Il est fort rare que M. Moulinaud et son clerc soient une heure ensemble sans se dire des choses désagréables. On se demandera peut-être alors pourquoi le notaire garde chez lui le petit bossu ; c'est que celui-ci travaille vite, bien, et ne mange pas beaucoup.

En ce moment Taquinot, qui vient d'achever la copie d'un contrat de mariage, tout en égrenant un morceau de pain et des radis, murmure de temps à autre :

— Encore un... c'est-à-dire encore deux qui vont se marier... Toujours copier des contrats, cela donne nécessairement des idées matrimoniales. Ah ! moi aussi je voudrais bien me marier, je l'avoue, et surtout faire un mariage d'argent, afin de sortir de ma position... Car elle est bien monotone ma position... Je m'en vais en mariage chez M. Moulinaud, qui depuis seize ans me promet de me céder son étude et qui ne me la cède pas, sous prétexte que je n'ai pas de quoi la lui payer. Quelle pitié ! mon patron me fait aller, c'est clair comme le jour ; c'est un hypocrite ! Je le soupçonne même d'être fripon... J'ai beaucoup de raison pour croire cela... Bon ! mes radis sont creux, c'est amusant. Mais il vient de m'arriver d'Allemagne une dernière espérance... par la poste ; ça m'a même coûté trente-deux sous de port. Un cousin que j'ai par là m'écrit qu'il connaît une veuve riche, qui a grande envie d'épouser un Français ; il lui a parlé de moi, et il m'engage à me présenter. Ma foi, j'ai bien envie de tenter l'aventure, et puisque mes compatriotes ne rendent pas justice à mon mérite, eh bien ! j'épouserai une Allemande. Oh ! mon Dieu, ça n'est égal ! Pour acheter l'étude de mon patron, j'épouserai une négresse, je ne tiens pas du tout à la couleur.

En ce moment la voix du notaire, dont le cabinet touche à l'étude, fait entendre :

— Monsieur Taquinot... voulez-vous bien venir, s'il vous plaît ?

Le petit bossu range encore deux radis, et se lève en se disant :

— Peste ! nous avons ce matin la voix encore plus câline qu'à l'ordinaire ! Il a quelque corvée à me donner... ou il va me dire que son vin n'est pas encore arrivé... le cancre ! C'est une couleur pour me mettre à l'eau depuis huit jours... Tu me revaudras cela, Tartufe !

Cependant Taquinot est arrivé dans le cabinet du notaire, qui est devant son bureau, assis dans un vieux fauteuil de cuir jadis rouge.

— Monsieur m'a appelé ?

— Oui, monsieur Taquinot, j'ai une commission importante à vous donner...

— Une commission ! Mais, monsieur, il me semble que je ne suis pas chez vous pour faire les commissions... Vous avez Galopin, le saute-ruisseau, c'est son état, c'est son fait, c'est son lot ; il a déjà des jambes de carie, ce petit, il promet... Il va rentrer, vous l'avez vu... Moi, je suis ici pour écrire ! Et, Dieu merci ! j'en

meets sur le papier de cette encre... de cette petite vertu ! comme ils ont la bêtise de la nommer... Je ne lui en connais guère de vertu, moi. Vous me direz : Si elle est petite, c'est pour ça...

— Monsieur Taquinot, je ne puis pas me servir de Galopin pour l'affaire dont il s'agit... C'est une affaire toute de confiance, et...

— Et vous n'en avez pas dans votre saute-ruisseau ?... Vous avez tort, Galopin est vertueux, il est très-vertueux ce petit... Il vit avec quatre sous par jour, et il fait quatre repas ! Si ce n'est pas là de la vertu, à quel taux voulez-vous la tarifer ?

— A Dieu ne plaise, monsieur Taquinot, que je suspecte la probité de mon petit clerc !... Saute-ruisseau !

— Petit clerc, si vous voulez bien.

— Non, saute-ruisseau, j'aime mieux cela ; d'ailleurs ça se voit à ses jambes, elles sont toujours croisées jusqu'au genou... Vous voyez donc bien qu'il ne saute pas es ruisseaux... ?

— Ah ! c'est juste, il marche dedans alors... Tiens, vous avez de l'esprit ce matin, patron !

— Monsieur Taquinot !

— Je veux dire vous êtes en train de rire, vous êtes presque gai ; comme je n'y suis pas habitué, ça m'étonne... ?

— Si vous voulez m'écouter enfin... ?

— Il me semble que je ne fais que ça... ?

— Il s'agit de porter trois cent mille francs à mon client le général Desparville.

— Ah ! celui qui fait des vairs... ?

— Monsieur, respectez un brave guerrier... ?

— Eh mon Dieu ! on peut être très-brave et faire des vairs, on n'enlève pas des drapoux à l'ennemi avec de l'orthographe !... ça n'a pas de rapport... Du reste le général ne se cache pas pour dire qu'il ne sait rien, et cela fait son éloge.

— Vous allez lui porter trois cent mille francs en un bon qui voilà sur la caisse d'escompte... ?

— Il a donc voulu ses propriétés, le général !

— Oui, il a voulu réaliser... Vous voyez, monsieur Taquinot, quelle confiance j'ai en vous !

— C'est heureux. Ça m'étonne quoique ça... que vous n'allez pas vous-même porter cette somme. Ah ! c'est qu'on vous attend ce matin pour un testament chez une vieille femme.

— Oui, mais j'ai reçu contre-ordre, la personne ne veut plus en faire ; elle a dans l'idée qu'elle ne mourra pas... ?

— Voilà bien une idée de vieille femme !... ?

— J'attends des clients. Tenez, voilà la somme, la superbe somme... ?

Le notaire tenait toujours dans ses mains le bon de trois cent mille francs et ne pouvait pas se décider à s'en désaisir. Le petit bossu ricane en disant :

— Vous avez de la peine à lâcher le magot... Au fait, il était en famille chez vous !

— Qu'est-ce que c'est ?

— Je veux dire qu'il était avec d'autres espèces, vous en avez toujours plein votre caisse. Est-on heureux d'être notaire !... ?

— N'êtes-vous pas bien à plaindre, vous, mon premier clerc !

— Votre premier clerc ! parlez ce serait difficile autrement... je suis tout seul... Galopin n'est que saute-ruisseau. Enfin, patron, voyons, quand me cédez-vous votre étude ?

— Mon cher ami, je ne demande pas mieux, moi. Je vous l'ai dit cent fois : mariez-vous, vous me payerez avec la dot de votre femme.

— Mariez-vous !... Ah ! Oui, voilà le grand mot... Vous savez bien qu'avec moi ça ne va pas tout droit ! C'est égal, je vais alors vous demander quelque chose.

— Si c'est de l'argent, je n'ai point de fonds disponibles en ce moment.

va prendre son chapeau, brosse sa redingote après avoir passé la brosse dans de l'eau, renoue les cordons de ses souliers et quitte l'étude en disant :

— Encore une corvée ! mais après-demain je fais ma petite valise, et puis soufette, rocher, en route pour l'Allemagne, je vais boire du kirsch et manger de la choucroute.

CHAPITRE QUATRIÈME.

ÉVÉNEMENT IMPRÉVU.

Le petit bossu était parti de Paris pendant que Gustave parlait de Saint-Mandé. Taquinot arriva à la campagne du général, qui s'écria en le voyant :

— Tiens, c'est le petit bossu !

— Bossu ! en effet, général, je me flatte de ne pas l'être à moitié. J'ai un amour de bosse, enfin ce qu'on peut appeler une bosse bien faite.

— Ce qui m'en plaît, c'est que tu prends bien la chose, tu ne t'en caches pas !

— Cacher ma protubérance, général, bien au contraire ; et pourquoi donc ne t'i croit-on pas par de tous ses avant et ses l... Vous croyez plaisanter, mais vous ne savez pas tout ce que ma bosse m'a valu d'illades, de petits regards en dessous, de sourires ! Quand une femme m'aperçoit par derrière, elle double l'en vite le pas pour voir ma figure !... Foi d'Hercule Taquinot, c'est flatter.

— Comment as-tu dit ! Hercule Taquinot !

— Ce sont mes noms.

— Comment, mon gaillard, tu te nommes aussi Hercule !

— C'est mon nom de baptême, celui que mon parrain m'a donné. Je sais bien qu'il aurait mieux fait de m'appeler Torillard ou Dronadaire ! mais enfin il m'a nommé Hercule, et je dois respecter sa volonté ; je lui ai tant d'obligations de ce cher parrain ! Je ne lui ai jamais vu qu'une fois ; j'avais six ans à peu près, quand on m'a envoyé chez lui pour lui présenter mes devoirs. Je m'en souviens toujours, on venait de me faire entrer, en lui disant c'est votre fils, le petit Hercule Taquinot. Alors, mon parrain me regarda d'un air moqueur, se mit à me crier : Avance, Hercule ! Moi, vous concevez que j'étais très-embarrassé ; ne sachant pas si je devais aller en avant ou en arrière... Ma fois, je me mis à lui tirer la langue. Il me chassa sur-le-champ, en m'administrant une douzaine de claques, c'est tout ce que j'ai reçu de lui ! C'est égal, c'est bien agréable d'avoir un parrain.

Le général a franchement du récit de Taquinot. Il lui dit ensuite :

— Eh bien ! où est donc M. Moulinaud, est-ce que Gustave ne lui a pas dit que nous avions besoin de lui ?

— M. Gustave... votre nid de camp ?

— Sans doute, n'est-il pas allé vous chercher ?

— J'ignore s'il est allé voir le patron. Quand je suis parti il n'était pas encore arrivé.

— Que venez-vous donc faire ?

— Vous apporter ce bon de trois cent mille francs sur la caisse d'escompte... le prix de la vente de vos propriétés.

— Ah ! très-bien !... je suis... ?

— Vous n'avez pas même besoin d'acquitter le bon, nous avons toujours le soin d'épargner cette peine à nos clients... d'autant plus que depuis la Révolution qui a enrichi tant de monde nous en avons beaucoup qui ne savent pas écrire.

— Est-ce pour moi que tu dis cela... ?

— Ah ! par exemple, général... la preuve du contraire, c'est que je vais vous prier de me donner un reçu de cette somme.

Le général adresse sa moustache, fait quelques tours dans la chambre, et dit au petit bossu qui se donne un air sérieux tout à fait comique :

— Tiens, voilà du papier, des plumes, tout ce qu'il faut pour écrire, fais toi-même le reçu, que je n'aie plus qu'à apposer ma patraque.

— Votre patte... Ah ! comme il vous sera agréable, général... Je comprends, vous aimez autant ne pas écrire !

M. Taquinot vient à peine de faire le reçu, que le général a signé, lorsque Gustave revient à Saint-Mandé accompagné du notaire. Il est probable que le petit bossu n'avait pas fait la route en se pressant, puisque son patron le suit de si près.

— Déjà le patron ! s'écrie Taquinot, il parait qu'il tenait à ne point me perdre de vue... Ah ! je comprends, n'ayant confié trois cent mille francs...

— En effet, dit Moulinaud en souriant, il aurait pu vous arriver quelque accident.

— Ah oui, comme de prendre mes jambes à mon cou, par exemple, et de ne plus revenir... ?

— Non, monsieur Taquinot, je ne vous crois pas capable d'un trait de cette espèce.

en souriant de leurs charmants projets. Le notaire est resté seul dans le salon avec le général qui lui dit :

— Il s'agit ici d'un contrat de mariage, papa Moulinaud... C'est ma fille, mon unique enfant, dont je veux assurer l'avenir... Moi, j'ai été un luron... j'ai fait pas mal de bamboches dans mon temps... j'ai fait rouler les petits écus, aussi je ne possède guère que ces trois cent mille francs que vous venez de m'envoyer... et puis ma paye, mon grade, ma solde... Mais une fois ma fille mariée, il ne m'en faut pas tant à moi !... Nous allons arranger tout cela pour cette petite nit de quoi s'acheter des dragées... Les femmes aiment les bon ours... Général, si vous venez vouloir me laisser vos trois cent mille francs, je les aurais fait valoir fort avantageusement. — Oh ! ma foi, maintenant cette somme n'est plus à moi je vais la donner pour dot à ma fille... Comment... tout entière, général ? — Ma foi o'... Et s'il ne vous reste plus rien ! — J'ai ma paye... Mais si vous vous trouvez gêné ! — Quand je n'aurai pas de quoi faire un bon froc, j'irai demander à Dieu à mes enfants... Général, il valdrait bien mieux qu'ils vinssent chercher chez vous... Papa Moulinaud, vous êtes un parfait notaire, mais laissez-moi faire ma cuisine à ma guise. Quand j'ai mis une idée dans ma caboche, il n'y a qu'un boulet qui pourra la faire déloger.

(A continuer.)

ÉDUCATION.

M. l'ÉDITEUR. — Connaissant le zèle que vous mettez à promouvoir l'éducation du peuple, je me flatte que vous accueillerez avec indulgence les remarques suivantes sur un écrit publié dans les *Mélanges Rel.*, le 14 du courant, signé "Un ami de la vérité." Ces remarques, je me crois obligé de les faire comme canadien, comme ami de mon pays, comme ami de l'éducation, et même comme catholique. Il m'en coûte certainement d'avoir à combattre un homme qui me paraît être aussi vertueux qu'ami zèle de notre religion et qui de plus est prêtre, au dire de l'Éditeur ; mais ces titres-là mêmes rendent le poison de l'erreur plus dangereux, et exigent un antidote et plus prompt et plus efficace.

« Dieu étant la source de tous les biens, dit le correspondant, et de l'éducation, la science est un bien, un bien ne peut venir que de lui ; et comme c'est par l'enseignement, par la tradition que s'acquiert la science, c'est au clergé qu'elle appartient. » Avec ce sophisme et d'autres semblables, il n'est pas étonnant d'entendre le correspondant en venir à la conclusion que l'éducation n'est pas pour la masse du peuple, pour les cultivateurs et les artisans, si l'on n'excepte un petit nombre d'entre eux, justement ce qu'il en faut probablement pour recruter le clergé qui sans notre église est ébullissant. Mais si le clergé, seul pouvait et devait donner l'éducation, comme le prétend le correspondant, ce petit nombre même d'élus, de privilégiés ne pourrait la recevoir ; car il est bien connu que le clergé catholique, qui se voue avec tant de zèle à l'éducation de nos collèges, ne pourrait se mettre à la tête des écoles primaires qui doivent nécessairement exister, si l'on veut alimenter les collèges. L'argument du correspondant prouve tout ; il est donc mauvais. Lorsque Jésus-Christ a dit : « Allez, enseignez » il parlait certainement de son évangile, et nullement de la science humaine, de la science profane.

Le correspondant pouvait se dispenser de citer pour prouver qu'il faut une religion, que la jeunesse doit être élevée dans la religion, Voltaire, J. J. Rousseau et Condorcet, tous gens qui n'en avaient guère. Personne, que je sache, ne conteste ce point, et moins que tout autre, le législateur qui nous a donné nos dernières lois d'éducation, puisqu'il pourvoit à l'établissement d'écoles de fabriques, à ce que le curé et le marguillier soient faits parties, s'ils le désirent, de la commission des écoles, à ce que le curé soit vu-tout ipso facto et puisse imposer les livres ayant trait à la religion et à la morale. Voltaire, que cite le correspondant, ami ardent de la liberté et de l'égalité parmi les hommes, ne pouvait être le père de l'ignorance qui fait des brutes et par conséquent des esclaves. Il savait que l'ignorance mène à la pauvreté et à la misère et que la misère conduit à la dégradation.

« Depuis que le monde existe, toujours la science a gouverné l'ignorance. » dit le correspondant. Rien de plus vrai assurément ; mais c'est sans doute la première fois qu'on cite cette vérité pour dire à un homme : ne vous instruisez pas, ne faites pas instruire votre fils. Sans y penser, le correspondant a renversé par cette seule phrase tous les arguments bons ou mauvais. Il a dit virtuellement à ses lecteurs : « Faites instruire vos enfants, et ils gouverneront par leur éducation, par la richesse et par la place qu'elle leur procurera, ils domineront par leur intelligence et leur savoir ; que, si au contraire vous les laissez dans l'ignorance, ils seront pauvres, égarés, méprisables, leur vie au moyen des travaux les plus bas, ils seront des prolétaires ils seront les serviteurs de l'homme instruit. »

Le correspondant trouve que, jusqu'à Moïse, à qui Dieu enseigna à lire et à écrire et ayant lequel il suppose qu'on ne savait ni lire ni écrire

« le monde allait passablement bien. » Je ne vois pas du tout pourquoi on craindrait que le monde allât passablement bien, ou mieux au moins qu'il n'allait avant Moïse ; témoin le déluge, Sodome et Gomorrah, Loth et ses filles.

« Toute chair, dit la Genèse, avait corrompu ses voies. » On sait aujourd'hui que la masse d'un peuple est d'autant plus morale qu'elle est plus éclairée, que des statistiques intéressantes démontrent que le nombre des crimes diminue au milieu d'un peuple à mesure que l'éducation s'y répand, et qu'une bien plus grande proportion des crimes qui viennent à la connaissance des tribunaux de justice, ont été commis plus par des personnes illettrées que par des personnes instruites.

« Mais, depuis Moïse, cette science est devenue nécessaire. A qui ? A quelques-uns, non à tous : ceux qui sont appelés de Dieu à conduire et instruire les autres. »

Le correspondant voudrait-il dire comment nous connaîtrons de nos jours ceux qui sont ainsi appelés à conduire et à instruire ? Jusqu'à l'enfant du cultivateur ou d'un artisan, dans une de nos modestes écoles de campagnes le plus souvent, se distinguant-il des autres enfants par plus d'intelligence et d'amour de l'étude, vite son père ou quelque ami de l'éducation l'envoient au collège. C'est à ce mode de connaître « ceux qui sont appelés », que la plus grande partie de nos citoyens, plus distingués par leur savoir et le rang qu'ils occupent dans la société, et peut-être le correspondant lui-même, doivent tout ce qu'ils sont aujourd'hui.

Le correspondant qui veut que l'éducation ne soit nécessaire qu'à quelques-uns, voudrait sans doute vous dire encore quels sont ceux qui sont privilégiés auxquels seront exclusivement réservés les bienfaits de la science, et quelle sera cette classe d'hommes maudite par le correspondant, à laquelle Dieu a donné un front élevé pour regarder les cieux, comme dit un poète latin, et sera forcément tenue de se courber comme la brute vers la terre, d'étendre à jamais le voile opaque de l'ignorance sur le flambeau céleste de l'intelligence que Dieu lui a octroyé comme à tous les autres hommes. Il fait vraiment peine de voir un prêtre et un Canadien peut-être, écrire de telles choses au dix-neuvième siècle, au milieu d'une population protestante à tant à cœur l'éducation, au milieu de compatriotes dont la masse est chaque jour et depuis si longtemps exploitée par des co-sujets plus instruits et par conséquent plus intelligents.

« La science a toujours gouverné l'ignorance. Je ne comprends vraiment pas le correspondant de se donner tant de mal pour persuader à ses compatriotes d'être les plus exploités plutôt que les exploités ; mais c'est horriblement une sorte d'ambition qu'il aura de la peine à insinuer dans le cœur de l'homme qui a le sentiment de sa dignité, et Dieu merci, mes compatriotes ne le cèdent à aucun peuple par l'élévation de leur caractère non plus que sous le rapport de l'intelligence naturelle. Le peuple Canadien s'instruit et les efforts de tous les citoyens du monde ne prévient point contre lui.

Le correspondant a sans doute frémi, comme vous et moi, d'indignation, lorsqu'il a vu un finantique politico-religieux aller à New-York prêcher que les canadiens-français sont plongés dans une ignorance abrutissante et que ce sont leurs prêtres qui les tiennent dans cet état. Il a crié au mensonge, à la calomnie, et ne voilà-t-il pas qu'il lui fournit des nouvelles armes et contre ses citoyens et contre le corps dont il fait partie. Je dis de nouvelles armes, parce qu'un ennemi sait faire armes de tout ; je suis bien loin de penser que notre clergé soit l'apôtre de l'ignorance ; je vois au contraire avec admiration les efforts généreux que font un grand nombre de ses membres pour la promouvoir. Le révérend Wilkie avait raison au moins contre le correspondant. Celui-ci aura beau me dire qu'il veut de l'éducation, qu'il n'est pas un égoïste, qu'il veut bien que les canadiens soient instruits, etc ; je lui répondrai qu'un peuple so composé de la masse ; que ce ne sont ni MM. les curés, ni MM. les notaires, ni MM. les médecins qui forment le peuple, mais bien plutôt les cultivateurs et les artisans, que ce sont ces derniers qui sont le cœur et le sang du corps politique qu'on appelle l'état. Cette masse doit être instruite tout comme MM. les curés, MM. les médecins et MM. les notaires. Seulement, chaque état doit avoir une éducation appropriée aux besoins de ceux qui l'exercent ; la lecture, l'écriture et au moins les premières notions d'arithmétique sont utiles, sinon nécessaires, à tous, au dernier portefaix comme à celui qui est assis sur un trône. Dans une grande ville, et même dans une ville comme Montréal, un homme n'est pas même qualifié à remplir convenablement les devoirs domestiques, s'il ne sait au moins lire ; et certainement ceux-là ne sont pas « appelés de Dieu à conduire et instruire les autres. » Pour un grand nombre d'artisans, la géométrie et le dessin linéaire sont de toute nécessité, et les cultivateurs, qui dans ce pays sont tous propriétaires ou peuvent tout espérer de le devenir, devraient pouvoir exercer leur art, que je tiens un des plus difficiles qui existent, non comme ils l'ont fait jusqu'à présent, par routine, mais d'après les principes de la science. L'agriculture est une des sciences les plus étendues, et les plus